

Carnet

LES URGENCES

Médecin : le week-end, du samedi midi au lundi matin 8 h, composer le 15.

Gendarmeries : Ingersheim, 03.89.27.22.22 ; Wintzenheim, 03.89.27.01.52.

Pompiers : 18.

EDF : 09.69.32.15.15.

Gaz : Vialis 0800.00.68.00 ; GDF 0800.47.33.33.

Eau : Colmarienne des eaux, 03.89.22.94.50. Urgences (24 heures/24), 0820.320.332.

LES SERVICES

Office du tourisme : 22a, Grand-rue à Eguisheim, 03.89.23.40.33, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Déchetteries : Europe à Logelbach (9, rue des Champs), 03.89.27.50.93, de 9 h à 12 h 30. L'Il à Horbourg-Wihr, fermée.

EXPOSITION

« L'œil grand ouvert » à l'Arthuss



La cathédrale Notre-Dame de Paris magnifiquement « capturée » par un des photographes du club L'œil grand ouvert. Photo Christophe Meyer

Une exposition de photographies magiques, poétiques, et lumineuses se tiendra à l'occasion des Déclics d'octobre, du 18 au 26 octobre, à l'espace culturel Arthuss à Wintzenheim. Cette exposition est proposée par le club de photographes L'œil grand ouvert, en partenariat avec la Ville de Wintzenheim.

En Juin 2015, le club a pris la décision d'organiser les Déclics d'octobre ; il s'agit d'une exposition photographique qui se déroule chaque année en octobre dans divers commerces et institutions de la région colmarienne. Cette année, ce sont une dizaine de lieux qui ont été investis par les pho-

tographes. De nombreux thèmes y sont abordés, qu'il s'agisse de paysage, de portraits (humains et animaux) de monuments, de pyrotechnie, et bien d'autres choses encore.

À l'Arthuss, on découvrira toute la sensibilité de trois photographes du club : Christophe Meyer, Eric Loelidric et Quentin Kurtz.

YALLER Du 18 au 26 octobre, à l'Arthuss à Wintzenheim. Exposition visible mardi de 16 h à 19 h 30, mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 16 h à 19 h 30, jeudi de 16 h à 19 h 30, vendredi de 16 h à 19 h 30 et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Entrée libre.

Herrlisheim



Photo L'Alsace/Francis Ziessel

Bourse aux vêtements et jouets

Une bourse aux vêtements et jouets pour bébés et enfants, organisée par les Grenouilles sportives de Herrlisheim se tient depuis hier au gymnase municipal. De petits trésors sont présentés sur les tables de la trentaine d'exposants où barboteuses et petites robes côtoient peluches, voiturettes et autres livres pour enfants. Café pâtisserie sauront également combler les petites envies. À parcourir encore ce dimanche de 9 h à 14 h en continu, au gymnase municipal de Herrlisheim (fléchage dans le village parking parc de l'hôtel de Ville).

Le chiffre

65

L'amicale des donneurs de sang de Sainte-Croix-en-Plaine s'est mobilisée pour la collecte qui s'est déroulée vendredi 7 octobre dans la salle de l'ASSE. 65 personnes ont donné du sang, dont quatre pour la première fois.



L'Amicale des sapeurs-pompiers de Muntzenheim présente

Claude Vanony
Le célèbre conteur vosgien

Salle du Ried Brun
MUNTZENHEIM

Samedi 3 DECEMBRE 2016
à 20 h

80 ans, 60 ans de carrière

Réservations et renseignements : Boulangerie-pâtisserie HERTZOG 03 89 47 40 91
réseau billetel FNAC.com
07 70 07 01 91 de 8h à 11h / 06 77 85 77 95 de 15h à 19h

INGERSHEIM

La Vigne enchantée inaugurée

Microcrèche située à Ingersheim, La Vigne enchantée a été inaugurée jeudi. Sept enfants fréquentent actuellement cette structure - deux autres les rejoindront en janvier prochain - qui propose plusieurs options d'accueil selon le choix des parents.

Philippe Wiest

La microcrèche La Vigne enchantée, située 2a rue Saint-Michel à Ingersheim, a été inaugurée jeudi en présence, notamment, de Frédéric Thomas directeur du groupe Léa et Léo gestionnaire de la crèche, Cécile Siffert adjointe au maire de Colmar, Martine Dietrich conseillère départementale du canton de Colmar 1, Serge Nicole maire de Wintzenheim, Mathieu Thomann, maire d'Ingersheim et Françoise Horny, adjointe chargée des affaires sociales.

« Cette nouvelle structure vient apporter une réponse supplémentaire aux besoins des parents. C'est dans cette seconde maison que les enfants découvriront l'apprentissage de la vie en collectivité, feront leur premier pas, leur premier sourire, leur premier caprice ou leur première colère », a confié Martine Dietrich : « Le Conseil départemental a décidé de faire de l'enfance une priorité et ce en bâtissant sa politique sur les grands principes d'humanis-



Les élus et les invités ont découvert l'espace de vie et les équipements sanitaires et de loisirs de la microcrèche.

Photo L'Alsace/Philippe Wiest

me, de solidarité, de liberté et de respect du droit. Aussi, cette priorité donnée à l'enfance et à la famille se retrouve dans le budget consacré par le Département qui s'élève à 85,5 M€ en 2016 » a-t-elle précisé.

Les enfants accueillis à la crèche ont entre trois mois et trois ans, et viennent prioritairement d'Ingersheim

mais aussi d'autres communes.

Actuellement, sept enfants sont inscrits ; d'ici le mois de janvier, deux nouveaux enfants augmenteront les effectifs.

La structure est adaptée pour accueillir les enfants selon les désirs des parents : à temps complet ou

partiellement, matin ou après-midi, ou seulement deux à trois jours par semaine. Dans son fonctionnement, la microcrèche emploie deux assistantes petite enfance, Estelle Dubois et Élodie Laboureur, ainsi qu'une auxiliaire en puériculture, Fiona Tomaselli. En semaine, la crèche ouvre ses portes de 7 h 30 à 19 h 30.

WINTZENHEIM

« La vie "malgré elle" de Marie-Louise Sutter »

Jean-Louis Meyer

Michel Turk a présenté, mardi 11 octobre à la mairie de Wintzenheim, son livre intitulé *La vie « malgré elle » de Marie-Louise Sutter*. Pour l'auteur, c'était un grand moment d'émotion car Marie-Louise est sa mère et l'histoire est inspirée de son vécu douloureux durant la Deuxième Guerre mondiale. Il précise d'emblée que l'ouvrage « n'est pas une biographie mais un roman dont la trame colle aux réalités historiques ».

Michel Turk, né en 1952 à Soultz, a vécu en Alsace jusqu'en 1979 ; après ses études, il a mené une carrière de magistrat à Bonneville et Thonon-les-Bains. Comme il l'avoue, « à 64 ans, il est plus facile de revenir sur le passé de sa maman » décédée lorsqu'il avait 13 ans. Originaire de Wintzenheim, Marie-Louise Sutter avait 21 ans, en 1944, quand elle a été incorporée de force dans l'armée allemande, à l'instar de 15 000 autres jeunes femmes d'Alsace et de Moselle ; elles et en sont sorties meurtries.

Le roman raconte, au fil de l'enquête d'un journaliste, l'épisode de vie de quatre femmes, notamment Marie-Louise, et Wintzenheim y est à l'honneur. Comme le rappelle Michel Turk, le personnage incarnant sa maman « n'est pas Antigone » mais « elle a quelque chose en elle qui s'y apparente ! » précise-t-il. Pour le journaliste, écrire son histoire revient à reconnaître celles de toutes ses compatriotes et à les réhabiliter dans leur



Michel Turk a dédié son livre lors de sa présentation à la mairie de Wintzenheim.

Photo L'Alsace Jean-Louis Meyer

statut de victimes du nazisme. Pour Michel Turk également l'histoire de ce roman est motivée par deux souhaits : d'une part que soit respecté le devoir de mémoire et d'autre part « qu'en ces moments troubles que nous vivons actuellement, la lecture du livre fasse réfléchir aux dérives possibles vers des situations catastrophiques pour l'humanité comme entre les deux guerres mondiales ».

LIRE *La vie « Malgré elle » de Marie-Louise Sutter*, 272 pages, Éditions Cabédita, BP 9, 01 220 Divonne-les-Bains.

SE RENSEIGNER Michel Turk, mail michel.turk@orange.fr

Conseils municipaux

Eguisheim

Le conseil municipal d'Eguisheim se réunira lundi 17 octobre, à 19 h 30. Ordre du jour : Communauté de communes Pays de Rouffach, vignoble et châteaux (CC Parovic) Révision de l'accord local sur la répartition des sièges au conseil communautaire ; chantier et investissements 2016, état d'avancement, réaménagement extension de l'office du tourisme, fonds de concours de la CC Parovic ; personnel communal ; convention de dématérialisation du contrôle de légalité ; diagnostic des installations d'éclairage pu-

blic ; dénomination d'une rue lotissement Herrenweg ; divers.

Ingersheim

Le conseil municipal d'Ingersheim se réunira mercredi 19 octobre, à 19 h, dans la salle du conseil. Ordre du jour : rapport sur la délégation du conseil municipal au maire ; Pôle habitat, demande de réitération de la garantie communale suite au réaménagement de la dette ; microcrèche, avenant au contrat de délégation de service public ; décision modificative ; tarification 2017 ; convention Sdis ; divers.

NIEDERMORSCHWIHR

Aménagement du Linsenlandweg : marché attribué

Le conseil municipal de Niedermorschwihr s'est réuni mardi 20 septembre sous la présidence du maire, Daniel Bernard. Voici l'essentiel des délibérations.

Voirie : programme des travaux 2016 et attribution. Concernant les travaux d'aménagement chemin rural Linsenlandweg et la régularisation achat parcelle, le conseil municipal confirme l'attribution du marché à l'entreprise Eurovia (Colmar) pour un montant de 37 499 € HT, et autorise le maire à signer les documents relatifs aux alignements.

Régie réseau câble - écritures de régularisation pour opérations de transfert de subventions d'équipement. Considérant qu'il y a lieu de régulariser la situation de certains comptes du budget annexe de la Régie réseau câble de Niedermorschwihr, et afin de ne plus être tenu d'effectuer annuellement certaines écritures d'opérations de transfert de subvention, considérant en outre que

le conseil municipal est tenu d'approuver tout mouvement du compte 1068, le conseil municipal approuve l'écriture passée par la Trésorerie pour un montant de 3338,54 €.

Divers. Le conseil émet un avis favorable de principe pour la transformation de l'Adaur en Agence technique départementale ; l'adhésion de la commune à cette nouvelle structure fera l'objet d'une délibération ultérieure. Le conseil approuve un nouveau contrat à passer pour l'entretien et la vérification annuels des mécanismes des cloches, de l'horloge et du paratonnerre, et autorise le maire à signer le contrat. Une étude sur l'ensemble du stationnement dans la rue des Trois-Epis est à envisager. Le festival de chant choral, organisé par l'association Les Amis du clocher vrillé, se déroulera les dimanches 6, 13, 20 et 27 novembre ; les concerts sont programmés à 17 h, à l'église Saint-Gall.

Bloc-notes

Wettolsheim

Jean-Jacques Bollack expose ses carnets de voyage du Carnaval de Venise, 32 tableaux, à la bibliothèque (aux heures d'ouvertures) et à la résidence Les Seniors, à Wettolsheim, jusqu'à la fin de l'année. L'artiste donnera également une conférence sur les hôpitaux d'Afrique à la résidence Les Seniors mardi 18 octobre, à 14 h 30, suite à ses missions de conceptions d'hôpitaux en Afrique lorsqu'il était architecte.

Wintzenheim

Le Club vosgien de Wintzenheim propose une sortie, mardi 18 octobre au lieu-dit Verlorene Eck, en face du Mont Sainte-Odile. Distance 15 km, dénivelé 300 m, difficulté 3 sur 5. Repas et boissons tirés du sac ; départ à 8 h 30 de place

des fêtes à Wintzenheim.

Sainte-Croix-en-Plaine L'AC Aurore organise un loti qui aura lieu samedi 5 novembre, dans la salle Aurore à Sainte-Croix-en-Plaine (ouverture à 19 h, début des parties à 20 h). Nombreux lots dont un téléviseur led 48 pouces, 15 chèques cadeaux de 50 à 350 €, une enceinte Bluetooth, un repas gastronomique pour deux personnes, une tablette numérique... Le prix du carton est de 3,50 € (en prévente les six cartons à 18 €). La prévente donne droit à la participation au tirage d'une tombola. Buvette et petite restauration. Réservations au 03.89.22.05.14 ou Boulangerie Berret S'Landbrot et Zinnia Fleurs à Sainte-Croix-en-Plaine ou Alimentation Stocky Jacky à Sundhoffen.

Association

Sortie avec les Randonneurs du Pays de Rouffach

La prochaine sortie de l'association des Randonneurs du Pays de Rouffach aura lieu mardi 18 octobre. Départ de Rouffach à 8 h, sur le parking place de la République et à 9 h sur le parking de la salle des fêtes de Munster. Tour unique G1 et G2 Munster - Hohrodberg - Glasborn - Baerenkopf - Haslach - Munster. Distance : 16 km, dénivelé 700 m. Repas à la ferme-auberge du Glasborn (tiré du sac accepté). Responsables : André Wassmer, Tél. 03.89.48.68.04 ou 06.17.50.24.13, Marcel Bintz Tél. 03.89.49.44.60 ou 06.16.67.14.77.